



Chanteloup Infos



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS BIMESTRIEL – N° 2018/02 – AVRIL – MAI 2018

DECES

Le 13 Février, a été inhumé dans le cimetière de Chanteloup, René GATARD, 87 ans

Le 21 Février, a été inhumé dans le cimetière de Chanteloup, Léger TALBOT, 87 ans

Le 21 Février, est décédée à Mougou, Marie SAGOT, 84 ans, précédemment domicilié 1 place de l'église

Le 10 Mars, est décédée à Niort, 74 ans, Gillian LIGHTFOOT, domiciliée 6 La Fenêtre

Le 28 Mars, a été inhumé dans le cimetière de Chanteloup, René SICOT, 98 ans

Le 27 Mars, est décédé à Bressuire, Guy CADU, 93 ans, domicilié 3 La Daunière

Le 31 Mars, est décédé à Mauléon, Daniel BOTTEAU, 71 ans, domicilié 10 rue de la mairie

Nos sincères condoléances aux familles

NAISSANCES

Le 26 Février, à Bressuire, est né Robin, 3^{ème} enfant de Maxime et Isabelle ROULIER, domiciliés 6 rue Champ de la Combe

Tous nos vœux au bébé et félicitations aux parents

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé le **vendredi 11 Mai**.

DESHERBAGE

Dans le cadre du plan communal de désherbage et de réduction des pesticides, nous vous rappelons qu'il est interdit de désherber les accotements et les fossés.

De même, il est interdit de déposer, dans les containers, les déchets végétaux. Ceux-ci doivent être mis à la déchetterie.

BRUITS DE VOISINAGE

Petit rappel en ce début de printemps où nous sortons les tondeuses, tronçonneuses....

Un arrêté préfectoral rappelle, entre autre, que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

L'ensemble de l'arrêté est consultable en mairie.



CARTE D'IDENTITE

Depuis le 15 Mars 2017, la commune de Chanteloup n'est plus habilitée à faire des demandes de cartes d'identité. Il faudra vous rendre dans l'une des communes équipées d'une station de recueil, les plus proches étant Bressuire ou Moncoutant.

Vous devez effectuer une pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr et créer un compte France Connect. Vous devez également prendre rendez-vous auprès de la mairie choisie (Bressuire au 05.49.80.49.80 ; Moncoutant au 05.49.72.60.44)

Attention, les délais pour obtenir un rendez-vous peuvent être longs

DESTRUCTION DES CHARDONS

Conformément à l'arrêté en date du 5 juillet 2002 sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres, les propriétaires, fermiers, métayer, usufruitiers et usagers, sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage ainsi que dans les haies qu'ils bordent.

La destruction des chardons doit être effectuée durant le printemps et l'été pour se terminer au plus tard avant leur floraison.

L'échardonnage peut se réaliser par voie mécanique ou chimique, à l'aide de produits autorisés.

ENTRETIEN DE LA COMMUNE

L'entretien des voies publiques est une nécessité pour maintenir la commune dans un état constant de propreté. Il est dans la mesure du possible de la compétence du maire d'y pourvoir.

Mais les habitants sont invités à participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant leur partie de trottoir et le caniveau en bon état de propreté sur toute la largeur au droit de leur façade et en limite de propriété.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage mécanique, le démoussage et le déneigement.

PETANQUE

Les soirées pétanque reprennent **le mercredi 18 avril**, rendez-vous sur les terrains derrière l'église à 20h. Toutes les chanteloupaises et tous les chanteloupais sont invités à participer, il est même conseillé d'inviter ses amis. Renseignements au : 06.01.71.74.52

MANIFESTATIONS

* **Samedi 7 avril** – Salle des fêtes – Concours de belote organisé par les Anciens Combattants

* **Dimanche 29 mai** – Salle des fêtes – Vide Grenier – Rando pédestre à partir de 8 heures 5 kms, 8 kms, 12 kms – marché aux plants de 8 heures à 18 heures – restauration et buvette sur place – réservation au 05.17.29.56.74

* **Samedi 2 juin** – **Cluedo Géant** organisé par l'APEL de l'école St François Xavier – de 10 heures à 18 heures au Château d'Etrie – gratuit pour les moins de 7 ans, 4 € de 7 à 12 ans et 8 € de 12 ans et plus – restauration sur place – intrigue se déroulant durant les années folles – Venez nombreux

